

L'ajournement

ne l'a pas réalisé, la secrétaire parlementaire du secrétaire d'État va immédiatement apporter les correctifs. Je suis convaincu que grâce à sa sensibilité, elle s'aperçoit que d'ignorer 30 p. 100 de la population dans ce nouveau consensus, dans ce nouveau processus de consultation, c'est complètement injuste, monsieur le Président.

● (1825)

Par conséquent, dans les discussions qui s'en viennent . . . et on sent que le secrétaire d'État essaie de préparer quelque chose en catimini. On sent qu'il est en train de préparer un mauvais coup avec les représentants des provinces au sujet du financement des programmes établis. Le ministre des Finances (M. Wilson) nous annonce qu'il va y avoir des coupures. Pourtant on sait jusqu'à quel point tout notre système d'éducation postsecondaire est sous-financé actuellement. Ce n'est pas le temps de préparer des coupures et si c'est la détermination du gouvernement de couper, et cela, laissez-moi vous le dire, monsieur le Président, qu'il n'y a pas de «gras», vous qui connaissez très bien les finances de l'Université de Sherbrooke, vous savez fort bien que ce serait impossible de faire plus de coupures qu'on en a fait dans le passé. Et par conséquent, si le ministre des Finances a donné un ordre au secrétaire d'État de préparer des coupures pour le prochain Budget, il faudrait absolument que les principaux intéressés, les principaux utilisateurs soient consultés.

Et depuis le début du mandat de ce gouvernement-ci, malheureusement on a complètement ignoré un segment important de la population et, personnellement, cela me déçoit énormément, on s'aperçoit que le mot «consultation» est utilisé à toutes les sauces, dans tous les discours. A l'époque des élections, le premier ministre (M. Mulroney) parlait toujours d'être généreux. Maintenant, c'est la consultation, et on s'aperçoit qu'après avoir gratté un peu, ce n'est pas de la véritable consultation.

Le ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M^{me} MacDonald) m'a affirmé dans cette Chambre avoir consulté, entre autres, sur les projets municipaux de création d'emplois pour les jeunes, le maire de Gander au lieu d'avoir consulté la Fédération canadienne des municipalités, monsieur le Président. Je ne sais pas jusqu'à quel point la municipalité de Gander est représentative dans l'ensemble du Canada, mais mon collègue de Gander—Twillingate (M. Baker), lui, a appelé le maire de sa circonscription qui lui a dit: Jamais on a accepté cela!

Par conséquent, monsieur le Président, je suis convaincu que, au cours des prochaines semaines et des prochains mois, les jeunes au Canada vont réaliser que ce gouvernement-là les tient complètement pour acquis, les ignore complètement et essaie de faire des coupures sur leur dos, sans les consulter. Je suis donc convaincu que la secrétaire parlementaire, va pouvoir nous fournir une réponse précise, à savoir si, à Regina, des observateurs des jeunes seront présents, à savoir si au sommet économique, des jeunes seront véritablement participants. C'est ce que j'attends de la secrétaire parlementaire et je suis convaincu que, par sa compétence, elle pourra nous donner des réponses précises, monsieur le Président.

Mme Monique Landry (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État): Monsieur le Président, je voudrais d'abord remercier mon honorable collègue de Shefford (M. Lapierre) des bons mots qu'il a eus à mon égard. J'ai l'impression que,

après avoir passé au Secrétariat d'État, il a bien fait son apprentissage et j'espère, dans quelques années, pouvoir avoir la même éloquence que lui.

En ce qui a trait à son inquiétude face aux soucis de mon ministre, le secrétaire d'État, je crois que déjà, depuis que le Secrétaire d'État est en fonction, il a manifesté beaucoup d'intérêt et beaucoup d'inquiétude face à la situation des jeunes, plus particulièrement, des études postsecondaires au Canada.

Au sujet de la mention relative à la consultation, il faudrait peut-être que les députés de l'opposition s'entendent. A certains moments on nous dit que nous consultons trop, et à d'autres, que nous ne consultons pas assez.

Pour répondre plus particulièrement à la question de l'honorable député, je pense que le 15 novembre cette question était surtout adressée au secrétaire d'État en fonction de son manque d'intérêt, plus particulièrement cette journée-là, relativement à une représentation des étudiants sur la Colline parlementaire.

J'aimerais à ce moment-ci d'abord décrire les circonstances qui entouraient cette manifestation pour vous montrer quand même l'intérêt du secrétaire d'État. Cette manifestation s'est déroulée, comme tant d'autres à travers la province, dans le cadre des travaux que poursuivait, à ce moment-là, la Commission Bovey. Les étudiants ontariens avaient choisi le 15 novembre, car c'était la date à laquelle les membres de la Commission envisageaient de remettre le rapport à la ministre des collèges et universités de l'Ontario, l'honorable Stephenson.

Les étudiants voulaient ainsi souligner leurs connaissances du dossier, témoigner de leur intérêt envers un rapport qui était susceptible de les affecter considérablement, et signaler leurs inquiétudes face aux décisions qui pourraient s'ensuivre. Donc, cette manifestation avait un caractère proprement ontarien.

Néanmoins, je devrais ajouter que les associations d'étudiants s'intéressaient vivement au rôle joué par le gouvernement canadien dans le domaine de l'enseignement postsecondaire.

Dans ce contexte, le secrétaire d'État a rencontré des représentants de la Fédération canadienne des étudiants à peine une semaine avant la manifestation pour discuter avec eux de l'appui du gouvernement canadien à l'enseignement postsecondaire.

Monsieur le Président, je ne peux trop accentuer l'importance de cette consultation aux yeux du gouvernement et aux yeux du secrétaire d'État. Tous les ministres se sont engagés à se livrer à des consultations régulières auprès des groupes dont ils ont la responsabilité. Depuis sa nomination à la mi-septembre, le secrétaire d'État a déjà rencontré bon nombre de représentants des principaux groupes-clients de son ministère. Je fais allusion, entre autres, à la Fédération canadienne des étudiants, à l'Association canadienne des professeurs d'université et à l'Association des universités et collèges du Canada.

En outre, le secrétaire d'État s'est déjà entretenu deux fois avec le Conseil des ministres de l'éducation du Canada, et une autre réunion est prévue pour bientôt à Ottawa, plus particulièrement à la fin de mars. Le but de ces réunions est de discuter de quelques questions très importantes dans le domaine de l'aide à l'éducation, par exemple, le financement